

POUR UN VÉLODROME À LOUDÉAC !

Alain CADEC, président du Département et député européen, réaffirme son soutien au projet de vélodrome couvert à Loudéac. Les élus départementaux seront invités à se prononcer prochainement sur une participation d'environ 1,5 millions d'euros.

« Comme cela a été présenté devant l'exécutif du Département ce lundi 19 février, il sera proposé à l'assemblée départementale, dans les prochaines semaines, de voter un soutien d'environ 1,5 millions d'euros pour le futur vélodrome de Loudéac.

Cet équipement, adossé à la récente installation du comité régional du cyclisme, contribuera à faire de Loudéac un pôle incontournable dans le monde du vélo. Ancien cycliste, je me réjouis que les sportifs puissent bientôt disposer, ici, de conditions d'entraînement idéales. Je souhaite, par ailleurs, saluer le soutien affirmé de la Région et son engagement financier dans ce dossier.

Ce vélodrome est attendu de longue date, il permettra aux Côtes d'Armor, terres de sports, de rayonner plus largement et d'offrir au public des sensations fortes, lors de compétitions de grande envergure.

Le Département, en se mobilisant de manière significative dans ce projet, poursuit donc son soutien au renforcement de l'attractivité du Centre-Bretagne, comme c'est le cas avec la base de Guerlédan, le canal ou l'abbaye de Bon Repos. Cet engagement illustre en effet notre volonté de donner à notre territoire les meilleurs atouts, à l'image de notre contribution, dans le domaine sportif, à la piste couverte d'athlétisme à Saint-Brieuc.

C'est ainsi que nous continuons à faire des Côtes d'Armor, un département où, décidément, il fait bon vivre. »

Alain CADEC

Président du Département des Côtes d'Armor

Député européen

CONTACT PRESSE

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

